

[Text]

would only tend to be able to scrape up the bare 50 per cent contribution for those services which are mandated under CAP. This is the case, for example, in New Brunswick and Newfoundland. I think they are the provinces which stand out at that end of the extreme. At the other end of the extreme would be the Province of Ontario which would have gone ahead and adopted many social services, social welfare services, regardless of whether or not the federal government shared in them.

Senator Stewart: I am not disputing the validity of that argument, but surely it helps Mr. Wilson if you say that Ontario could have gone considerably beyond the CAP scope whereas provinces such as New Brunswick and Nova Scotia could not have done so. Consequently, I suppose that Mr. Wilson could say that, in this period of financial difficulty for him, it seems fair that the reduction in the federal contribution should fall upon Ontario, Alberta and British Columbia, and that Nova Scotia and New Brunswick should be spared.

Mr. Melchers: Ontario has always gone beyond CAP, particularly in areas such as nursing home care, areas which have an ambiguous status under the Canada Assistance Plan. Ontario has gone ahead and created a provincial system without respect for whether or not those costs would be cost-shared by CAP. I think one has to understand what the fundamental role of CAP was.

When the decisions were made by federal/provincial conferences as to what services would be shared under CAP, the guiding principle was that CAP would fund those services which constitute minimum national standards and those services for which all Canadians share an interest.

For example, social assistance was defined as one of those services that serve a national interest rather than a provincial interest because social assistance case load is made up, in many cases, of people moving from one province to another, leaving provinces where employment is weaker to seek employment in provinces where employment is stronger. Economies that are stronger tend to attract higher levels of welfare expenditure. That is because economies that are stronger tend to attract people looking for work. If people are following the instructions of Mr. Wilson and are moving across the country to look for jobs where they can find them, they tend to congregate in provinces that have strong economies.

The decision that was made originally in 1965 or 1966—and the act came into effect July 1 of 1967—was a reflection of those national interests that could be served by a national framework. That is the portion of social welfare expenditure that CAP was designed to fund. Many provinces, unfortunately, have not been able to exceed that minimum national standard and are able only to provide those bare essential services that were originally considered part of the national consensus of welfare.

The Chairman: Are there any further questions?

Sénateur Bolduc, avez-vous d'autres questions?

Le sénateur Bolduc: Même si l'explication que vous avez donné au sénateur Stewart comporte un élément d'explication,

[Traduction]

peuvent à peine se débrouiller avec une contribution de 50 p. 100 pour les services qui relèvent bien du RAPC. C'est le cas du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, par exemple. Je pense que ces provinces sont à un bout de l'échelle, alors qu'on trouve à l'autre bout la province de l'Ontario qui a pu aller de l'avant et mettre sur pied de nombreux services sociaux, des services d'aide sociale, qu'il y ait ou non contribution du gouvernement fédéral.

Le sénateur Stewart: Je ne veux pas contester la validité de votre argument, mais vous apportez de l'eau au moulin de M. Wilson en disant que l'Ontario aurait pu aller encore plus loin que ce que lui permettait le RAPC alors que d'autres provinces comme le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ne le pouvaient pas. Par conséquent, je suppose que M. Wilson peut dire qu'en cette période de restrictions financières, il est juste que l'on réduise la contribution fédérale à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique, tout en épargnant la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

M. Melchers: L'Ontario a toujours fait plus que ce que lui imposait le RAPC, particulièrement dans des secteurs comme les foyers d'accueil dont le statut en vertu du RAPC est ambigu. L'Ontario a créé un régime provincial sans se demander si les frais en seraient partagés ou non avec le RAPC. Je pense qu'il faut comprendre quel était le rôle fondamental du RAPC.

Lorsqu'on a décidé en conférence fédérale-provinciale de déterminer quels services feraient l'objet des contributions du RAPC, on a adopté le principe que les services financés par le RAPC correspondaient à des normes nationales minimales et qu'ils auraient un intérêt pour tous les Canadiens.

On a ainsi décidé que l'aide sociale était l'un de ces services qui avait un intérêt national plutôt que strictement provincial, parce que la clientèle de l'aide sociale est souvent constituée de gens qui ont déménagé d'une province à l'autre parce que le marché de l'emploi de la province d'origine était plus faible que celui de leur province de destination. En effet, les économies plus prospères attirent des niveaux plus élevés de dépenses d'aide sociale. C'est simplement parce que les régions prospères attirent les chercheurs d'emploi. Si les gens suivent les instructions de M. Wilson et se déplacent à travers le pays à la recherche d'un emploi, ils ont tendance à se retrouver dans les provinces plus prospères.

Ces décisions ont été prises en 1965 et 1966 et la Loi est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1967. Les décisions correspondaient aux intérêts nationaux que pouvait servir une structure nationale. Voilà la portion des dépenses d'aide sociale que le RAPC devait financer. Malheureusement, beaucoup de provinces n'ont pu dépasser les normes nationales minimales et ne peuvent offrir à leurs citoyens que les services essentiels qui avaient été définis dans le cadre d'un consensus national sur l'aide sociale.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

Did you want to make another comment, Senator Bolduc?

Senator Bolduc: Although your explanation to Senator Stewart partially answered my question, it still seems to me